

# La lettre des PLP d'Aquitaine



N° 33  
28 septembre 2017

## Le SE-UNSA vous accompagne pour comprendre votre reclassement du 01/09/2017

C'est l'une des conséquences importantes du PPCR que le SE-UNSA a défendue : le reclassement, avec gain d'un échelon dès le 01/09/2017 pour certains d'entre vous.

En effet, la durée de passage d'un échelon à l'autre étant désormais la même pour tous, certains d'entre vous bénéficieront automatiquement d'un passage à l'échelon supérieur avec augmentation de rémunération dès le 01/09/2017.

Ce reclassement sera normalement effectif sur la rémunération d'octobre, avec effet rétroactif.

Iprof sera mis à jour, surveillez donc votre dossier et n'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'informations.

Pour en savoir plus, consultez la grille de reclassement :  
<http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1053>

## PPCR : Le rendez-vous carrière, des informations officielles sur le contenu et les grilles d'évaluation

Chaque enseignant aura désormais 2 rendez-vous carrière qui lui permettront ou pas de bénéficier d'une accélération de un an pour le passage aux échelons 7 et 9, ainsi qu'un troisième rendez-vous carrière pour statuer sur le passage à la hors classe.

Ces rendez-vous carrière interviendront l'année précédant l'éventuelle accélération et suivent un protocole précis pour chacun d'entre nous. De même, les grilles d'évaluations sont nationales et identiques pour tous, quelle que soit la discipline.

Pour le SE-UNSA, l'évaluation des enseignants est désormais équitable et transparente.

Le SE-UNSA au niveau académique ou départemental accompagnera ses adhérents pour aborder les entretiens de carrière (stage - conseils individuels) et les 2 CAPA pour le passage à la classe exceptionnelle.

Pour tout savoir sur vos rendez-vous carrière :  
<http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.html>



## POUVOIR D'ACHAT : Le nouveau gouvernement s'attaque aux enseignants

C'est une attaque en bonne et due forme envers les fonctionnaires, et notamment les enseignants.

En effet, le gouvernement remet en cause, entre autre, certains volets du PPCR et notamment l'augmentation de l'indice de chaque échelon prévue pour janvier 2018. Le jour de carence est remis sur le tapis ainsi que le gel du point d'indice.

Pour ces raisons, le SE-UNSA appelle à une grève intersyndicale le **mardi 10 octobre 2017**.

Mobilisons-nous pour défendre notre pouvoir d'achat !!!

<http://enseignants.se-unsa.org/En-greve-ensemble-le-10-octobre-pour-notre-pouvoir-d-achat>

## URGENT : Inscription au P.A.F.

- Le PAF : Les inscriptions au Plan Académique de Formation sont ouvertes jusqu'au **vendredi 29 septembre 2017**.

Vous pouvez saisir 3 vœux sur l'application SOFIA accessible par le portail ou, directement : <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/sofia>.

- Parmi ces formations, vous retrouverez la formation CAPPEI ; s'inscrire **avant le 29 septembre**.

Pour rappel : pendant une période transitoire de 4 ans à partir de cette rentrée, les collègues titulaires ou contractuels, qui assurent au moins un demi-service dans une structure de l'enseignement spécialisé, seront bénéficiaires d'une indemnité de 844,19€ même s'ils ne détiennent ni le 2 CA-SH, ni le CAPPEI.

Dans l'académie de Bordeaux, un stage d'accompagnement à la préparation de l'épreuve 3 du CAPPEI est offert à tous les enseignants du second degré, déjà titulaires du 2 CA-SH et intéressés pour passer cette épreuve. Ce stage s'adresse aussi bien aux coordonnateurs d'ULIS qu'aux enseignants de SEGPA et d'EREA détenteurs du 2 CA-SH. Pour rappel, cette épreuve 3 consiste pour le candidat à présenter une action témoignant de son rôle de personne ressource en matière d'éducation inclusive. Pour s'inscrire, il faut consulter le PAF 2017-2018 et suivre la procédure indiquée sur GAIA, l'identifiant de ce stage est 17A0041016 et le code module GAIA 41678.

## Calendrier : Deux dates à retenir

- **Admission à la retraite** : le dossier de demande est à déposer avant le **20 octobre 2017**.

En savoir plus : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1064>

- **Affectation sur poste d'adaptation** pour la rentrée prochaine. Les dossiers de candidature sont à transmettre pour le **vendredi 17 novembre 2017**.

En savoir plus : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article950>

## Participation au Conseil d'Administration

Dans la semaine du 9 au 13 octobre auront lieu les élections pour les Conseils d'Administration. C'est l'instance décisionnelle de votre établissement : sont débattus et votés la répartition de la DGH (heures d'enseignement), le budget de l'établissement, le règlement intérieur, les voyages scolaires... Autant de sujets qui concernent directement les enseignants !

Pour **déposer une liste du Se-Unsa ou tout simplement une liste d'entente**, il faut au minimum deux noms (un titulaire et un suppléant). La date des dépôts de liste est 10 jours ouvrés avant la date des élections.

**Participer à la vie de l'établissement est essentiel ! la pluralité d'opinion est un droit.**

**Le CA, cette année j'y vais ! : lire la publication du SE-UNSA**



**C'est décidé : j'adhère au SE-Unsa !**

**Pour être acteur de l'évolution de l'École, pour ne pas subir les transformations et pouvoir faire entendre votre voix, adhérez au SE-Unsa !**

**Par ailleurs, vous bénéficierez de l'aide et des conseils du SE-Unsa, vous serez défendu(e) et suivi(e) tout au long de votre carrière. Le SE-Unsa traite prioritairement les dossiers de ses adhérents.**

***[J'adhère en cliquant ici !](#)***

**Les responsables académiques PLP du SE-UNSA :**

**Christian BASSET**  
Secrétaire Académique  
Elu au CTA

L.P. Dassault à MERIGNAC

**Laurent LAPEYRE**  
Responsable académique PLP  
Elu à la CAPA des PLP

L.P. Jean Monnet à FOULAYRONNES

**Abderrahim EL MOUAHID**  
Elu à la CAPA des PLP

S.E.P. Victor Louis à TALENCE

**Fouzia ZNOUBA**  
Elue à la CAPA des PLP

LP La Morlette à CENON

**Dalila ROUX SALEMBIEN**  
Elue à la CAPA des PLP

L.P. Dassault à MERIGNAC

**Catherine AMBEAU**  
Responsable Académique  
"Entrants dans le métier"

L.P. Ph. de Gerde à PESSAC

**N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous**

*Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).*

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux  
33 bis rue de Carros  
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Mail : [ac-bordeaux@se-unsas.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsas.org)

Site internet : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/>

***Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à [ac-bordeaux@se-unsas.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsas.org)***